

**ÉCOLOGIE**  
**DÉMOCRATIE**  
**SOLIDARITÉ**

# **POUR EN FINIR AVEC LES NÉONICOTINOÏDES ET GARANTIR LES REVENUS AGRICOLES**

Positions et propositions du groupe EDS

**dossier de presse**  
22 septembre 2020

# Nous disons **non** à la réautorisation des néonicotinoïdes

Le groupe Écologie Démocratie Solidarité s'oppose au projet du Gouvernement de réautoriser l'utilisation de néonicotinoïdes.

Les néonicotinoïdes sont des substances toxiques très persistantes dans les sols pendant plusieurs années après leur usage, elles sont extrêmement dangereuses pour de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux et d'animaux. Il n'existe pas de doute concernant leur responsabilité dans l'effondrement de l'entomofaune<sup>1</sup> et leurs conséquences sur l'ensemble de la biodiversité : cela a été attesté par plus de 1200 études ! **Plus on retombe dans la dépendance aux néonicotinoïdes, moins on aide les agriculteurs français à mettre en œuvre une véritable transformation agro-écologique.**

Le Gouvernement souhaite accorder une dérogation à la filière betterave à sucre, mais le texte du projet de loi autorise la réintroduction de certaines substances néonicotinoïdes jusqu'ici interdites en France ainsi que la délivrance de dérogations pour d'autres filières concernant l'utilisation de substances interdites en Europe : imidaclopride, thiaméthoxame, clothianidine. L'interdiction définitive des néonicotinoïdes ne doit pas être remise en cause. L'urgence est d'opérer une profonde transformation agro-écologique des pratiques, conférant résilience et durabilité à notre modèle agricole.

Au nom du principe de non-régression inscrit au code de l'environnement, notre groupe votera pour le maintien de l'interdiction de ces substances. Nous proposons plusieurs dispositifs de soutien aux agriculteurs qui subissent des pertes de production. **Notre ambition est d'accompagner la filière betterave sucrière grâce à des soutiens économiques conditionnés à des changements de pratiques agricoles.**

---

<sup>1</sup> Faune constituée par les insectes

# Nos 5 propositions en un clin d'oeil

Le groupe Écologie Démocratie Solidarité est fermement opposé à la réautorisation de l'usage des néonicotinoïdes, en vertu du principe de non-régression environnementale.

Nous proposons des alternatives pour soutenir les agriculteurs et la filière sucrière grâce :

1. à un mécanisme d'indemnisation basé sur le renforcement du FMSE,
2. à la création un dispositif d'assurance récolte publique,
3. à la réduction de la production de bioéthanol pour assurer l'approvisionnement de la filière sucre alimentaire,
4. au déploiement de solutions techniques basées sur la sélection variétale, le biocontrôle, dans une démarche de changement global des pratiques agricoles pour repenser les rotations, les périodes de semis et la mosaïque des parcelles,
5. à une intervention de la France au niveau européen pour faire respecter l'interdiction des néonicotinoïdes dans toute l'Europe et mettre fin aux dérogations.

# Une **couverture** de **100 % des pertes** pendant **3 ans**

Les parlementaires du groupe **Écologie Démocratie Solidarité** proposent de garantir une vraie sécurité aux cultivateurs et d'indemniser 100 % des pertes liées à la jaunisse des betteraves sucrières via le renforcement du fonds de mutualisation pour indemniser les pertes subies par les agriculteurs lors de crises sanitaires ou d'accidents environnementaux (FMSE) qui couvre les pertes liées à une maladie ou à des ravageurs. Le montant des pertes estimées pour 2020 du fait de la jaunisse s'élève à 120 millions d'euros. Nous ne comprenons pas que ce dispositif, financé en grande partie par les fonds européens de soutien à l'agriculture, ne reconnaisse pas la jaunisse. Le régime actuel qui expire fin 2020 ne prévoit qu'un soutien de 10 millions d'euros par an pour indemniser les agriculteurs.

> **Nous proposons l'inscription au FMSE des risques de maladies sur les cultures qui avaient précédemment recours aux néonicotinoïdes**, et qui doivent aujourd'hui se transformer suite à l'interdiction de ces produits depuis 2018.

> **Nous proposons que ce fonds soit renégocié au niveau européen à partir de 2021** pour le porter à 100 millions d'euros par an pendant trois ans afin de couvrir les agriculteurs subissant plus de 30 % de perte de rendement. Cette durée de trois ans est la durée pertinente pour accompagner les agriculteurs à changer de pratiques agricoles.

> **Pour les pertes de moins de 30 %**, nous souhaitons que l'Etat garantisse l'indemnisation des pertes par un fonds de soutien national notifié à la Commission européenne.

# Un dispositif d'assurance récolte garantie par l'Etat

L'utilisation des néonicotinoïdes était systématique et préventive : pour les producteurs, les néonicotinoïdes apportaient une sorte d'« assurance récolte », que le virus de la jaunisse soit présent ou non. Il faut rompre avec cette logique en assurant cette sécurité économique autrement que par le recours à la chimie au détriment du vivant.

**Le groupe Écologie Démocratie Solidarité propose de mettre en place un dispositif d'assurance collective globale qui couvre les pertes agricoles des agriculteurs ayant cessé l'usage des pesticides**, pour les pertes directement liées à un aléa auparavant ciblé par ces pesticides. Cette assurance récolte publique, à laquelle cotiseraient les agriculteurs pour un montant largement inférieur au prix d'achat des pesticides auquel ils avaient recours, et que l'État garantirait, permettrait de compenser les pertes en rendement éventuelles.

Nous proposons que ce dispositif assurantiel collectif et pérenne soit **conditionné à un changement de pratiques agronomiques**, et pourrait intégrer un coefficient « transition agronomique » pour soutenir prioritairement les agriculteurs les plus engagés dans des démarches de transition : changement de pratiques culturales et évolution des paysages agricoles, passage en bio, mise en place de stratégie de biocontrôle, etc.

# Une **réorientation** des betteraves sucrières destinées à produire de l'éthanol vers les industries sucrières

Près de 24 % de la production de betteraves sucrières françaises sert à fabriquer des biocarburants, dont les débouchés sont impactés par le ralentissement pétrolier en période de pandémie. Actuellement, l'essence peut contenir jusqu'à 7 % de biocarburants issus de cultures telles que la betterave.

Mais pour soutenir les filières d'énergies renouvelables, l'Union européenne prévoit de se détourner de ces biocarburants dits de première génération en concurrence avec les productions alimentaires et créant des conflits d'usage des sols agricoles, au profit de biocarburants de deuxième génération provenant de déchets végétaux dans une logique d'économie circulaire. Ce taux d'incorporation maximal pourrait donc prochainement être réduit à 3,8 %, voire complètement supprimé.

Le groupe Écologie Démocratie Solidarité partage cette ambition, et propose de réduire la production d'éthanol à partir de betterave sucrière entrant directement en concurrence avec l'usage alimentaire.

# Une **transformation** nécessaire et urgente des pratiques agricoles pour permettre la résilience des exploitations face aux enjeux de long terme

Les études montrent qu'il est urgent de repenser globalement les systèmes de production agricoles. **Il existe des alternatives à l'usage de néonicotinoïdes, qui sont efficaces si elles sont combinées dans le cadre d'une nécessaire révolution globale des pratiques.**

Notre groupe propose d'abord une action ciblée sur les plantes cultivées :

- en favorisant la **sélection variétale** pour accroître la résistance des cultures aux maladies et aux viroses transmises par les pucerons ;
- en ayant recours à des substances ou organismes luttant naturellement contre le virus ou son vecteur, comme certains champignons, ou encore en **introduisant des espèces végétales qui ont un effet répulsif** capable de désorienter les insectes ravageurs et de les éloigner de leur cible, par un effet de confusion olfactive. Ce sont des alternatives efficaces dont il faut accélérer le déploiement ;
- en augmentant la **présence d'auxiliaires** à proximité des cultures. Les coccinelles, les syrphes et les chrysopes sont des prédateurs naturels des ravageurs. Cette technique qui montre de réels bénéfices implique que la taille des champs soit redimensionnée en plus petites parcelles pour favoriser la proximité entre auxiliaires et pucerons ;
- en incorporant dans les sols avant semis, de la **biomasse sèche libérant de la loline**. Cette molécule cible en particulier le puceron, sans effet nocif sur les pollinisateurs. Le développement de cette solution nécessite cependant l'assouplissement d'un règlement européen qui ne permet actuellement pas l'utilisation d'un matériel végétal produisant cette molécule grâce à la symbiose avec un champignon endophyte.

# Une transformation nécessaire et urgente des pratiques agricoles pour permettre la résilience des exploitations face aux enjeux de long terme

Écologie Démocratie Solidarité propose également d'adopter une approche systémique. La transformation des pratiques culturales est le meilleur moyen de protéger les agriculteurs sur le long terme, face aux risques futurs. Pour sortir de la dépendance aux pesticides et en particulier aux néonicotinoïdes, notre groupe propose d'imposer des **rotations plus longues**, d'utiliser des variétés résistantes dans des itinéraires techniques révisés, de reculer la date des semis, d'utiliser les leviers offerts par l'agroécologie pour favoriser la présence des auxiliaires des cultures, comme cela est fait en agriculture biologique, et surtout de repenser les mosaïques agricoles en réduisant **la taille des parcelles** et en introduisant des infrastructures telles que les haies et bandes enherbées qui favorisent le retour et la préservation de la biodiversité.

L'agriculture est un secteur qui doit composer avec les risques, qu'ils soient météorologiques ou naturels. Mais depuis des années, la standardisation des pratiques d'agriculture conventionnelle, basée sur l'emploi massif d'intrants chimiques détruisant la biodiversité, appauvrissant les sols et contaminant les eaux, a conduit les agriculteurs à subir de plus en plus d'aléas mal anticipés. Ces transformations que nous proposons exigent du temps, mais elles sont indispensables pour rendre notre agriculture résiliente.



# Une interdiction des néonicotinoïdes respectée dans toute l'Europe, sans dérogations

Les dérogations à l'interdiction des principaux néonicotinoïdes obtenues par certains États membres ont été dénoncées par la Cour des Comptes européenne dans un rapport de juillet 2020. Celle-ci dénonce le fait que « 206 autorisations d'urgence ont été octroyées pour l'usage de trois néonicotinoïdes (l'imidaclopride, le thiaméthoxame et la clothianidine) dont l'application faisait pourtant l'objet de restrictions depuis 2013 et dont l'utilisation en extérieur est strictement interdite depuis 2018 ».

Afin de protéger la filière betterave à sucre française de cette concurrence déloyale, **la France, au lieu de réautoriser l'utilisation de ces néonicotinoïdes, doit agir avec fermeté au niveau européen pour mettre fin au contournement de la réglementation.**

## **Contact presse**

06 70 70 78 40

[presse@ecologie-democratie-solidarite.fr](mailto:presse@ecologie-democratie-solidarite.fr)

**ÉCOLOGIE**  
**DÉMOCRATIE**  
**SOLIDARITÉ**



**[www.ecologie-democratie-solidarite.fr](http://www.ecologie-democratie-solidarite.fr)**